

Lettre du représentant Foussedoire, en mission dans le Haut-Rhin et les Vosges, qui témoigne de l'esprit public dans ces départements, en annexe de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

André Foussedoire

Citer ce document / Cite this document :

Foussedoire André. Lettre du représentant Foussedoire, en mission dans le Haut-Rhin et les Vosges, qui témoigne de l'esprit public dans ces départements, en annexe de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 54-55;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20209_t1_0054_0000_17

Fichier pdf généré le 23/01/2023

La séance est levée à 5 heures et demie (1).

Signé: RUHL, président; TALLIEN, BELLE-GARDE, Charles COCHON, C. F. OUDOT, BEZARD, S. E. MONNEL, secrétaires.

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-NERBAL

94

La société montagnarde et républicaine de Tours félicite la Convention sur ce qu'elle a étouffé la voix du modérantisme et de l'aristocratie, qui demandoit que la République s'abaisât jusqu'à traiter avec les despotes de l'Europe, inutilement ligués contre la liberté. Elle fait part de l'activité avec laquelle les citoyens de cette commune s'occupent de la fabrication de la foudre qui doit les immoler à la vengeance de l'humanité outragée par la tyrannie. Les commissaires du Comité de salut public, envoyés dans ce pays, pour animer le zèle des patriotes, n'ont rien épargné pour y parvenir; ceux-ci se sont fait une gloire de seconder leurs efforts et de remplir leurs vœux. Le résultat de cette ardeur républicaine a produit à la patrie 60 milliers de salpêtre, depuis le 14 frimaire jusqu'à ce jour, pour la commune de Tours seulement; la Société populaire n'est pas restée oisive au milieu de ces travaux; elle a fonillé la terre dans l'enceinte de ses séances, et elle en a tiré 437 livres de la plus belle qualité (*Applaudi*).

Mention honorable, inscription au Bulletin (2).

95

Un membre a observé qu'on avoit omis d'insérer au Bulletin le don de 2 400 marcs d'argenterie, fait à la patrie, par la commune d'Auxerre; il a demandé et obtenu que cette omission serait rétablie au Bulletin (3).

96

[*Joseph-Thomas Laurent, âgé de 7 ans, élève de la section Marat, a prononcé le discours suivant*] (4).

« Nous promettons, en Républicains, que nous exterminerons tous les tyrans, tous les despotes coalisés contre notre sainte liberté; que nous promènerons le niveau redoutable de l'égalité, pour abattre tout ce qui s'élève au-dessus de

(1) P.V., XXXIV, 30.

(2) *J. Sablier*, n° 1211; *M.U.*, XXXVIII, 28; *Ann. patr.*, n° 445; *C. Eg.*, n° 581.

(3) *C. Eg.*, n° 581.

(4) *B^m*, 3 germ. Voir ci-dessus, même séance, n° 92.

l'expression solennelle de la volonté générale; que nous prêterons l'appui fraternel de notre bras à tout Républicain opprimé, ou injustement persécuté; que nous serons toujours la force du foible et le contre-poids du puissant, les amis du citoyen indigent, et les implacables ennemis de l'opulent égoïste; que nous combattrons et poursuivrons tous les abus, restes impurs de la monarchie et d'un despotisme corrupteur; que nous protégerons les chaumières et renverserons tout ce qui pourrait inquiéter la liberté; qu'autant qu'il sera en notre pouvoir, nulle bastille ne restera sur la terre, nul tyran sur son trône, nul peuple dans les fers; que tous les hommes trouveront en nous des frères, et tous nos concitoyens des soutiens inébranlables de la République française, une et indivisible. Nous le jurons par les ruines de la Bastille; nous le jurons par les droits immortels de l'homme et du citoyen.

97

[*Le repr. Foussedoire, à la Conv.; Mirecourt, 27 vent. II*] (1).

« Citoyens collègues,

Quoique je ne me sois pas encore porté sur tous les points principaux des deux départements dans lesquels je suis envoyé, je peux cependant aujourd'hui, en vous rendant compte de la conduite que j'ai tenue jusqu'à présent, vous donner une juste idée de la situation dans laquelle ils s'y trouvent.

Le département des Vosges est animé du patriotisme le plus généreux et le plus ardent, la Convention nationale y jouit de toute la considération qu'elle mérite et ses décrets y sont scrupuleusement exécutés. La loi de la taxe seulement y a éprouvé et y éprouve encore des grandes difficultés, mais il faut espérer que le tarif général qu'on y attend avec impatience remédiera efficacement à ce mal.

J'ai néanmoins été obligé de ramener l'union et la tranquillité dans plusieurs de ses communes; mais je dois dire qu'aucun trouble n'y a eu pour cause l'aristocratie. Le fanatisme a voulu lever sa tête hideuse dans Epinal; mais ayant parlé au peuple assemblé dans le temple de la Raison le langage qu'elle inspire, je l'ai satisfait, sans me relacher des principes qu'un député montagnard doit professer.

Il n'y a dans ce département que très peu de malveillants dont la plupart sont des prêtres, j'emploie tous les moyens pour les démasquer, et je ne désespère pas d'y réussir.

Les autorités constituées y sont épurées en grande partie et sont au pas. Pour cette opération, comme pour toutes les autres auxquelles je me livre, je consulte, avant que de me déterminer, les Sociétés populaires. C'est, selon moi, ce qu'il importe de faire pour éviter l'erreur et les réclamations.

Enfin ce département qu'on peut citer pour exemple à tous les autres n'a besoin que de pain

(1) AF II 162, pl. 1332, p. 21. Reproduit dans *AV-LARD, Recueil des Actes...*, XII, 31.

pour être soutenu dans le sentier de la révolution. J'ai déjà pris quelques mesures pour lui en procurer; mais comme j'ai présenté au Comité de salut public le tableau de ses besoins en subsistances j'ai cru pouvoir le rassurer à cet égard pour l'avenir.

Il s'en faut de beaucoup que je puisse vous parler aussi avantageusement du département du Haut-Rhin. L'esprit n'y vaut absolument rien. Le fanatisme y entretient une fermentation inquiétante, et l'aveugle cupidité, surtout des citoyens de la campagne a jeté nos assignats dans un discrédit tel, qu'on ne peut rien avoir de ces derniers qu'avec du numéraire. J'ai néanmoins trouvé dans la Société populaire et dans les autorités constituées de Colmar un foyer de patriotisme sur lequel je compte beaucoup pour faire exécuter les arrêtés que j'ai pris et ceux que je dois prendre pour forcer les habitants du Haut-Rhin à marcher sur la ligne révolutionnaire et à se soumettre à la loi.

Au reste, Citoyens collègues, vous pouvez compter sur mon zèle à remplir de la manière la plus utile l'importante mission dont je suis chargé. S. et F. »

FOUSSEDOIRE.

Renvoyé au Comité de salut public (1).

98

[Le distr. de Marseille, à la Conv.; Marseille, 8 vent. II] (2).

« Citoyens représentans,

Vous trouverez ci-joint une expédition de la délibération que nous avons prise le 5 du présent mois sur une pétition qui nous avait été adressée pour la généralité des citoyens de la section 11 de la commune de Marseille. Ils y manifestent leur désir que l'église de la paroisse de St-Dominique soit érigée en un temple de la Raison, pour y prêcher ses maximes et ses loix, y éclairer l'esprit public, détruire les préjugés de l'erreur, élever les hommes à la hauteur des circonstances et leur inspirer l'amour des loix et de la République.

Nous n'avons pu qu'applaudir au zèle des pétitionnaires; nous vous prions de prendre leur demande en considération, parce que nous pensons qu'un semblable établissement ne pourroit que contribuer à l'affermissement de la République; mais c'est à vous, Citoyens représentans, qu'il appartient de prononcer. S. et F. »

VENTURE, BLANC, ARNAUD, BOSQ, BOUSQUET, VERNET.

[Extrait des reg. du distr. Séance du 5 vent. II].

Il a été fait lecture d'une pétition adressée à l'administration par la généralité des habitans de l'arrondissement n^o 11, dont suit la teneur :

(1) Mention marginale datée du 1^{er} germ., et signée : P.L. Ath. VEAU.

(2) D XXXVIII, I, 10.

« Aux administrateurs du district,

La Liberté inspire les lumières, les lumières atterrent le fanatisme. Les hommes dégagés de tous les préjugés, ne reconnaissent pour la plus sainte religion que la religion naturelle. C'est sur les débris du fanatisme expiré, que les Républicains soussignés, désireroient ériger la paroisse St-Dominique, en un temple de la Raison, pour y prêcher ses maximes, ses loix qui sont naturelles; pour y éclairer l'esprit public, et détruisant par là tous les prestiges de l'erreur, élever les hommes à la hauteur des circonstances, leur inspirer l'amour des loix et de la République. Voilà la religion des Français; c'est celle que nous professons. Veuillez, administrateurs peser dans votre sagesse, si vous pouvez faire droit à notre demande.

L'or et l'argent de cette église est utile à la patrie; nous lui en faisons hommage. Veuillez administrateurs, les faire enlever. Nous secondons vos opérations, et les fanatiques apprendront que ni l'or ni l'argent ne furent point la parure de celui qui fonda leur religion. Nous espérons que vous voudrez bien faire part à la Convention nationale de notre dévouement à la chose publique, de notre obéissance à ses loix et de notre désir à prévoir tout ce qui pourra consolider la Liberté, l'Egalité et établir le siècle de la saine raison.

Le 1^{er} ventôse; à Marseille, l'an II de la République française une et indivisible.

Suivent 139 signatures après lesquelles on lit : plus un nombre de citoyens de l'arrondissement n^o 11 qui n'ont sçu signer, ont déclaré la dite pétition être conforme à ses sentiments.

Suivent dix signatures.

Sur quoi l'administration, applaudissant au zèle vraiment républicain des pétitionnaires a unanimement délibéré d'adresser à la Convention nationale et au représentant du peuple, Maignet, une copie certifiée du présent, avec prière de prendre en grande considération une demande qui tend à l'affermissement de la République une et indivisible, qui nous annonce l'éclatant triomphe de la Raison sur les débris du fanatisme.

P.c.c. : MICHEL.

Renvoyé au Comité d'instruction publique (1).

99

La commune de Mont-Rouge est admise dans le sein de la Convention. Ses officiers municipaux se placent à la barre, un citoyen prend la parole. Après avoir exprimé la plus vive indignation, et appelé la mort sur tous les traitres, il dit : On a osé menacer la Convention ! Citoyens législateurs, il nous reste à peu près 500 bras. Nous venons vous les offrir en vous invitant à rester à votre poste (2).

(1) Mention marginale datée du 1^{er} germ., et signée : LEYRIS.

(2) Débats, n^o 548, p. 1. Mention dans *Mess. soir*, n^o 581.